



## ARRÊTÉ MUNICIPAL

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE  
ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE  
REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION  
ET DU STATIONNEMENT

N° : PA 2023- 714  
Date:

Mis en ligne le : 11 OCT. 2023  
11 OCT. 2023

**Objet : Modification de l'arrêté municipal n° PA 2023-673**  
N° Acte : 8.3

Le Maire de Vitrolles,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2212-1 et suivants ;  
**Vu** le code de la route et notamment les articles L325-1 et R417-10 ;  
**Vu** le code de la voirie routière et notamment son article L113-1 ;  
**Vu** l'arrêté municipal n° PA 2023-673 du 4 octobre 2023 portant autorisation de travaux à la société SAS CDA ;  
**Considérant** qu'il convient de modifier la date des travaux ;

### ARRÊTE

#### Article 1

L'article 1 de l'arrêté municipal n° PA 2023-673, du 4 octobre 2023, est modifié comme suit :  
« La Sas CDA est autorisée à procéder à la fermeture de l'avenue Jean Jaurès et y stationner 2 véhicules poids lourds, le 18 octobre 2023, entre 8h à 17h, afin de procéder au changement d'une bouche d'incendie ».

#### Article 2

Les autres dispositions sont inchangées.

#### Article 3

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à partir de sa publication.

#### Article 4

Le présent arrêté entre en vigueur dès sa signature et les formalités de l'article L 2131-1 du CGCT accomplies.

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale et Monsieur le Directeur de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

#### Article 5

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur Voirie Réseaux Circulation,
- Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
- Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Vitrolles,
- Madame la Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale.

**Lalia ATTAF,**  
**Adjointe au Maire,**  
Déléguée Gestion des Espaces Publics,  
Voirie, Propriétés

